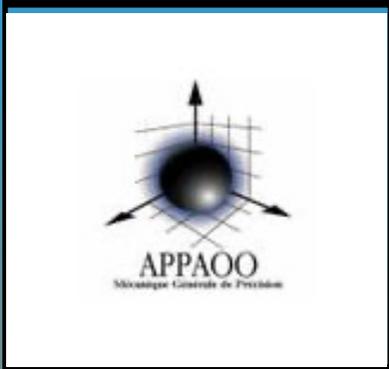




Dimanche 23 avril 2023 TRAIL DE LA GRAND PIERRE



Marolles 5km de Blois

CHALLENGE TRAIL DU LOIR ET CHER



SUPER U MER location

Les nouveaux commerçants

la Station

53 ROUTE NATIONALE
41500 MER
Tel. 02.54.81.32.30
Fax 02.54.81.34.09



S.E. MAURICE

1, Maurice / 1, rue des Lilas - 41000 MAROLLES
Tel. 02 54 20 07 70 - Fax. 02 54 20 05 00
www.triselect.com

LPM services

Propreté & Multiservices

- 9 h 30 Trail de Vitain 9 km
- 09 h 30 Trail de la Grand Pierre 16 km
- 09 h 35 Marche Nordique 9 km
- 11 h 45 Course Famille 1 km

ETS Philippe FÉREOL

Mécanique de Précision

Etudes Réalisations

Tel : 02 54 20 88 05
Fax : 02 54 20 88 07
Port : 06 95 70 15 22
e.fr. fph@wanadoo.fr

45, route de Blois
41330 MAROLLES

DBCC

Tel. : 02 54 20 20 80
Port. : 06 70 14 15 69
41330 AVERDON

Terrassements - Aménagements Cours Allées
Tranchées Techniques - Canalisations
Fournitures de Granulats

ASM

MAROLLES

Inscriptions sur PROTIMING ou à Décathlon
le samedi 22 avril de 14 h à 17h

Règlement du Trail de la Grand Pierre 2023

1-Engagement

Le fait de s'engager et de participer à cette épreuve implique pour les coureurs la connaissance et l'acceptation, sans restriction, ni réserve, du présent règlement fourni lors de l'inscription notre site internet : <http://evma.athle.fr>

2-Organisateur

Le Trail de la Grand Pierre est organisé par l'Amicale Sportive de Marolles.

3-Date de l'épreuve

Dimanche 23 avril 2023

4-Conditions de participation

Sont autorisées à participer toutes personnes médicalement aptes à la pratique de la course à pied et appartenant aux catégories d'âge stipulées dans l'article 5 ci-dessous. Chaque coureur doit impérativement présenter lors de son inscription : sa licence FFA en cours de validité à la date de l'épreuve, ou une licence délivrée par la FSGT,FSCF,et UFOLEP « athlétisme » en cours de validité à la date de l'épreuve.

Ou un certificat médical datant de moins d'un an au jour de l'épreuve et portant la mention « non indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition »
Le droit de participation est assujéti à la présentation de ces documents lors de l'inscription.
Les catégories d'âge prises en compte sont celles stipulées dans le règlement FFA.

5- Les Courses

Course nature de 16 Km, en individuel, ouverte aux catégories masculines et féminines à partir de la catégorie Junior, limitée à 250 coureurs,

Course nature de 9 Km, en individuel, ouverte aux catégories masculines et féminines, à partir de la catégorie Cadets, limitée à 250 coureurs.

Course Famille ouverte à tous sans classement et sans certificat médical.

Marche Nordique de 9 km

6-Tarifs

Les frais d'engagements sont :

Course nature de 16 Km : 15 euros par coureur majorés de 3 euros le jour de la course (course faisant partie du **Challenge Trail du Loir et Cher 2023**)

Course nature de 9 Km : 9 euros par coureur majorés de 3 euros le jour de la course

Course Famille : gratuit

Marche Nordique : 3 €

Les inscriptions s'effectuent par internet sur le site « PROTIMITING » ou par courrier en faisant parvenir obligatoirement votre bulletin d'inscription(dûment rempli) accompagné d'une photocopie de votre licence sportive ou d'un certificat médical (de moins d'un an) et de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'A.S.Marolles.

7- Retrait des dossards

Le retrait des dossards se déroulera au magasin Décathlon le samedi 22 avril de 14 h 00 à 17 h 00 et sur le stade de Marolles le Dimanche 23 avril à partir de 8h00.

8-Départ et Arrivée

Le départ et l'arrivée des courses se dérouleront sur le stade de Marolles.

- 9H30 Départ des 9 Km
- 9H30 Départ des 16 km
- 09 h 35 Marche Nordique
- 11 h 45 Départ Course Famille

9- Récompenses

Un lot à tous les participants sera offert.

10-Respect de l'environnement

Les chemins empruntés appartiennent soit au domaine public, soit à des propriétaires privés accordant un droit de passage spécifique pour cette épreuve. L'organisation demande donc à chaque participant de s'engager à respecter les personnes, le bien d'autrui et la nature. Les participants sont tenus de respecter le milieu naturel en ne jetant aucun emballage sur le parcours.

11-Assistance Médicale

Une assistante médicale sera assurée par une équipe de secouristes, assisté d'un médecin.

12- Droit d'images

Les concurrents autorisent, par leur engagement, l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les concurrents pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Trail de la Grand Pierre, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Par mon engagement, je certifie avoir pris connaissance du règlement de la compétition, disponible sur le site <http://evma.athle.fr/> déclare l'accepter sans restriction.

Nom :	Prénom :
Sexe :	Année de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Email :	
Téléphone :	Portable :
Nom du club :	 
Numéro de licence :	
Date et signature :	

Autorisation parentale : (pour les mineurs)

je soussigné(e) agissant en tant que représentant légal

autorise..... à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Date et signature du représentant légal:

CHOIX DE LA COURSE

Choix	Course	Distance	Départ	année de naissance	tarif	Inscription sur place
	Trail de Vitain	9 km	9 h 30	2004 et avant	9 euros	+ 3 euros
	Trail de la Grand Pierre	16 km	9 h 30	2002 et avant	15 euros	+ 3 euros
	Course famille	0,8 km	11 h 45		GRATUIT	
	Marche nordique	9 km	9 h 35		3 euros	

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Bulletin d'inscription dûment rempli
- Une photocopie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an

Pour les non licenciés FFA, article L231-3 du code du sport ou une photocopie de la licence **délivrée par la FFA**

Un chèque de paiement libellé à l'ordre de A.S.Marolles

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération.

A RENVoyer AU PLUS TARD LE JEUDI 20 AVRIL 2023

Pour tous renseignements : contact asm.marolles@orange.fr et David Taverne 06.72.30.90.41.

Inscriptions par courrier à David Taverne 49 rue de la Saulas 41000 Blois